

Viens contribuer à ma réussite !



Magasinier(ère) classe I - remplacement temps plein (Banque de candidatures)

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

📍 550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7 | Sur place

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 30 juin 2025

DESCRIPTION DU POSTE

Viens contribuer à ma réussite!

Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île Québec



Faites carrière au CSSPI !

Rejoignez-vous à l'équipe du personnel de soutien qui est formé de 3500 employés dynamiques qui soutiennent quotidiennement la réussite des élèves de la Pointe-de-l'Île.

[Cliquez ici pour visionner les témoignages de nos employés de soutien](#)

À PROPOS DE CETTE OFFRE

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île est à la recherche de candidatures pour combler un remplacement indéterminé à titre de magasinier. Nous sommes à la recherche de candidates ou de candidats disponibles pour un remplacement à temps plein.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Banque de candidatures

HORAIRE

Horaire de jour

RÉMUNÉRATION

Taux horaire de 22,18\$ à 24,13\$ selon la convention collective en vigueur.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel du magasinier classe I consiste à assumer la responsabilité d'un magasin ou d'un entrepôt et à effectuer les différents travaux requis pour leur opération.

Au besoin, il doit, en plus, exercer les attributions caractéristiques de la classe de la magasinnière ou du magasinier, classe II.

Attributions caractéristiques

- La personne salariée de cette classe d'emplois coordonne les opérations décentralisées ou non d'un magasin placé sous son autorité;
- Elle est responsable de la réception, de l'emmagasinement, de la remise et de la livraison des

📅 Date de début : non disponible

📁 Type d'emploi : Remplacement

🕒 Quarts de travail : Jour

🕒 Heures de travail : non disponible

💰 Salaire : \$22.18 - \$24.13 CAD Taux horaire

👥 Syndiqué : Oui

Documents requis

✅ CV

Documents facultatifs

✅ Lettre de motivation

✅ Permis de travail

✅ Diplômes / Certificats

✅ Relevé de notes

✅ Évaluation comparative des diplômes

outils, des marchandises, du matériel et des autres articles;

- Elle prête les instruments, outils et matériel audiovisuel et voit à leur récupération;
- Elle veille à ce que les marchandises reçues soient conformes aux bons de commande;
- Elle remplit les récépissés et autres documents et prend note des avaries et des pertes;
- Elle inscrit le détail des marchandises reçues dans des registres ou sur des fiches appropriées, s'assure que les marchandises sont entreposées convenablement et les marque, le cas échéant;
- Elle livre les articles en magasin et prépare les bons de commande nécessaires au remplacement des articles;
- Elle peut vendre certains articles et préparer les dépôts; périodiquement, elle voit, au moyen d'un inventaire complet, à ce que les stocks soient conformes aux registres et rédige des rapports; conformément à une procédure établie et des directives précises, elle effectue certains achats;
- Elle effectue les travaux mineurs de réparation et d'entretien qui s'imposent et s'assure que les réparations d'importance sont accomplies; elle voit au bon ordre du magasin;
- Elle peut être appelée à saisir à l'ordinateur, à l'aide d'un programme approprié, les données pertinentes aux tâches qu'elle exécute;
- Elle peut être appelée à initier au travail les nouvelles magasiniers ou les nouveaux magasiniers ainsi qu'à coordonner le travail du personnel de soutien;
- Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles dans une spécialité appropriée à la classe d'emplois ou être titulaire d'un diplôme de 5e année du secondaire ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir deux (2) années d'expérience pertinente.

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre de services scolaire applique la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes des groupes visés, dont les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les minorités visibles.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).

AVANTAGES



Programme complet
d'assurance (vie, salaire,
médicament et voyage)



17 journées fériées qui
inclue une période de
congés de deux semaines
pendant les Fêtes



7 jours de maladie et 3
jours de force majeure



Fonds de pension
RREGOP



Programme d'aide aux
employés et aux familles
(PAEF)



Quatre semaines de
vacances